
Projet de recherche sur la problématique du loisir
pour les personnes handicapées en milieu rural au
Québec via le réseau de l'Association québécoise pour
le loisir des personnes handicapées (AQLPH)

RAPPORT FINAL
Novembre 2016

Romain Roulit / Hélène Carbonneau / Émilie Belley-Ranger / Isabelle Brunet / Jean-Marc Adjizian
Département d'études en loisir, culture et tourisme



Table des matières

1. REMERCIEMENTS	3
2. INTRODUCTION ET MISE EN CONTEXTE	3
3. MÉTHODE	5
3.1 TECHNIQUES DE COLLECTE DES DONNÉES UTILISÉES	5
3.2 RECRUTEMENT DES PARTICIPANTS ET CONDUITE DU PROCESSUS DE COLLECTE DE DONNÉES	5
3.3 ÉCHANTILLON ET THÈMES ABORDÉS	7
3.4 ANALYSE DES DONNÉES	7
4. RÉSULTATS	8
4.1 PROFIL DES PARTICIPANTS	8
4.2 PARTICULARITÉS SOCIOÉCONOMIQUES DES MILIEUX INVESTIGUÉS	9
4.3 DÉFIS ET ENJEUX ACTUELS RELATIFS À L'OFFRE DE LOISIR POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES...	10
4.4 FORCES ET FAIBLESSES DU MILIEU RURAL POUR LA MISE EN PLACE D'UNE OFFRE DE LOISIR POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES	13
4.5 EFFETS ET BÉNÉFICES DU LOISIR SUR LES PERSONNES HANDICAPÉES	14
4.6 CONNAISSANCES SUR LA CLIENTÈLE DESSERVIE ET BESOINS EN FORMATION ET EN COMMUNICATION	16
4.7 PRATIQUES INSPIRANTES	18
5. SYNTHÈSE, DISCUSSION ET CONCLUSION	26
6. RÉFÉRENCES.....	29
7. ANNEXES	31
7.1 ANNEXE 1 : GUIDE DE DISCUSSION UTILISÉ DURANT LA RECHERCHE.....	31
7.2 ANNEXE 2 : LETTRE D'INFORMATION ET FORMULAIRE DE CONSENTEMENT UTILISÉS DURANT LA RECHERCHE.....	34

Table des figures

FIGURE 1: ÉCHANTILLONS OBTENUS ET TECHNIQUES DE COLLECTE DE DONNÉES EMPLOYÉES SELON LES RÉGIONS PARTICIPANTES.....	8
FIGURE 2: TABLEAU SYNTHÈSE DES PRATIQUES INSPIRANTES MENTIONNÉES PAR LES PARTICIPANTS	19

1. Remerciements

Nos remerciements sont tout d'abord dirigés au directeur général de l'Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées (AQLPH), Marc St-Onge, pour son soutien inestimable au niveau de la planification et de la réalisation de cette recherche ainsi que les différents partenaires et collaborateurs régionaux des associations régionales pour le loisir des personnes handicapées (ARLPH) et des unités régionales de loisir et de sport (URLS). Nous remercions également l'ensemble des assistants de recherche qui ont participé à cette étude : Janick Tessier, Jean-Sébastien Langlois, Roxanne Leduc-Hamel, Alexandra Gilbert, Audrey Gagné, Aglaé Labelle et Justine Côté-Laberge. Nos remerciements vont aussi à l'endroit de l'équipe du projet Choisir de Gagner pour les différents appuis financiers offerts. Finalement, nous remercions très chaleureusement l'ensemble des participants de cette étude.

2. Introduction et mise en contexte

Selon les données les plus récentes sur le sujet, 14 % des Canadiens âgés de 15 ans et plus (soit 3,8 millions de personnes) ont déclaré en 2012 avoir une incapacité limitant leurs activités quotidiennes (Statistique Canada, 2015). Ces données statistiques pancanadiennes démontrent également que la prévalence de l'incapacité augmente selon l'âge des répondants (Statistique Canada, 2015). Par ailleurs, et toujours au Canada, le quart des personnes ayant une incapacité déclarent que celle-ci est très sévère. Au Québec, plus de 33 % des personnes âgées de 15 ans et plus ont affirmé en 2011 avoir une incapacité (soit plus de 2,2 millions d'individus). Parmi cette population handicapée, 22,6 % estiment que leur incapacité peut être qualifiée de légère (Dugas, 2013). On note, également selon des données de 2011, que les femmes québécoises handicapées sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes résidant au Québec (Olivier, 2013). Au sujet plus spécifiquement des populations handicapées les plus jeunes, on remarque que 64 000 individus âgés entre 0 et 24 ans ont une incapacité au Québec (Choisir de Gagner, 2016). Dans cette optique, 44 % des jeunes Québécois âgés entre 5 et 14 ans déclarent être limités dans leurs activités de loisir en raison de leur incapacité fonctionnelle. De façon complémentaire, trois parents sur 10 de ces jeunes Québécois handicapés stipulent que leurs enfants n'ont pas pu participer à certaines activités de loisir, car les programmes offerts n'étaient pas adaptés à l'état physique et/ou mental de leurs progénitures (Choisir de Gagner, 2016). Finalement, mais à une échelle canadienne, 28 % des enfants handicapés vivent dans un ménage ayant un faible revenu, comparativement à 9,5 % pour les jeunes neurotypiques.

Au-delà de ce portrait statistique, il est désormais prouvé scientifiquement que le loisir joue un rôle clé dans le bien-être physique et mental des individus (Elkington et Gammon, 2014). Cette réalité est encore plus prégnante pour les populations handicapées lorsque l'on sait que ces personnes ont deux à trois fois plus de risques de présenter des problèmes d'embonpoint ou

d'obésité en raison de modes de vie souvent plus sédentaires (Aubé, 2012). Parallèlement ces clientèles à besoins particuliers, surtout celles ayant des limitations sévères, ont généralement plus de difficultés à développer et entretenir leur réseau social (Bodde et Seo, 2009). Dans ce contexte, le loisir, dans sa définition la plus englobante, apparaît comme un élément essentiel de la vie et plus précisément du développement mental, psychologique, social et physique de ces personnes handicapées (Lord et Patterson, 2008). Toutefois, cette réalité se complexifie pour les individus résidant en milieux ruraux. En effet, malgré certaines difficultés financières et d'accessibilité notamment l'offre de loisir destinée aux clientèles handicapées qui résident dans des territoires urbains s'avère assez variée et pertinente. Par contre, les différentes réalités économiques et démographiques parfois négatives que vivent depuis plusieurs années différentes communautés rurales québécoises couplées à divers obstacles structurels, financiers et humains nécessitent une collaboration plus active entre les partenaires engagés de manière à développer une offre de loisir destinée aux populations locales et en particulier à celles handicapées (Oncescu, 2015; Dabrowski et Kuzmicki, 2015).

Dans cette perspective, plusieurs études démontrent que cette problématique rurale nécessite une mobilisation citoyenne et communautaire plus soutenue pour maintenir et développer les programmes récréatifs en place (Gallent et al., 2015; Morrison et al., 2015). Par ailleurs, il semble de plus en plus important que l'ensemble des partenaires politiques, associatifs, communautaires et scolaires présents dans ces milieux travaillent de concert via des partenariats renouvelés et inspirants (Farrugia, 2014). C'est dans cette optique que cette recherche a été initiée et menée en collaboration avec le réseau de l'AQLPH où l'objectif général fut de chercher à cerner et à comprendre les réalités vécues par les partenaires municipaux, associatifs et communautaires de ce réseau associatif qui offrent différents services et autres activités de loisir à des personnes handicapées en milieu rural au Québec. De façon complémentaire à cet objectif, cette étude visait également à mobiliser un réseau d'acteurs agissant dans des territoires spécifiques par l'entremise d'une approche qualitative, et ce dans l'optique de faire ressortir certaines initiatives et autres « pratiques inspirantes » susceptibles de renouveler les discussions et les échanges de ces acteurs et *in fine* solutionner certains problèmes vécus. Par conséquent, l'idée sous-jacente de cette recherche n'était donc pas de dresser un simple diagnostic socio-territorial mais plutôt de susciter une réflexion plus globale où les acteurs interviewés prenaient part à l'étude à la fois comme participants, mais également comme « facilitateurs » et « initiateurs » potentiels de nouvelles actions et solutions partenariales et collaboratives pour leurs propres milieux. Parallèlement, quatre objectifs spécifiques furent énoncés et visés via cette recherche : 1) Distinguer les réalités administratives, de gestion et d'action vécues par ces acteurs locaux intervenant auprès de ces clientèles handicapées; 2) Cerner les besoins et les attentes de ces acteurs locaux au sujet de cette problématique de loisir; 3) Estimer les actions de gouvernance, de concertation, de communication, d'aménagement et de programmation notamment mises en place ou à mettre en place pour développer l'offre de loisir proposée à ces

personnes handicapées et 4) Faire ressortir certaines initiatives et autres « pratiques inspirantes » pour solutionner différents problèmes mentionnés par les acteurs interviewés.

3. Méthode

D'un point de vue méthodologique, cette étude se fonde sur une approche descriptive qualitative susceptible de permettre l'atteinte des objectifs de recherche décrits précédemment. Comme le précisent Gauthier et Bourgeois (2016) ainsi que Fortin et Gagnon (2016), le choix de cette approche permet de décrire des situations et divers phénomènes dans des milieux donnés à travers le discours des personnes touchées plus ou moins directement par ces derniers. L'accent analytique et réflexif est ainsi davantage mis sur les acteurs que sur des variables précises. De ce fait, cette approche permet d'aller au-delà de la simple description de réalités vécues et ainsi d'apposer une visée compréhensive aux propos relevés et aux enjeux cernés (Fortin et Gagnon, 2016).

3.1 Techniques de collecte des données utilisées

Au sujet de la collecte de données, deux techniques ont été utilisées. La première technique privilégiée fut celle du groupe de discussion. En effet, la conduite de groupes de discussion permet de comprendre assez finement comment un ensemble de participants, dans notre cas en moyenne six à sept individus, perçoivent une problématique sociale, l'analysent et en discutent (Fortin et Gagnon, 2016; Veal, 2011). Cette situation et ces échanges de groupes furent, dans cette optique, susceptibles de stimuler les participants, d'enrichir les débats et d'arriver dans certains cas à faire ressortir des consensus et des divergences (Kamberelis et Dimitriadis, 2013). Il est également important de mentionner que plusieurs études récentes sur le domaine du loisir, et plus spécifiquement sur le loisir public, ont été réalisées par l'entremise de groupes de discussion auprès d'acteurs du milieu (McCarville et MacKay, 2013; Gibson et Singleton, 2012; Veal, 2011). La seconde technique de collecte de données employée fut l'entrevue téléphonique semi-dirigée. Le choix de cette technique fut justifié par une utilisation pertinente dans plusieurs autres études menées auprès de personnes handicapées (Jeanes et Magee, 2012; Lord et Patterson, 2008). Par ailleurs et comme le considère Savoie-Zajc (2009), l'entretien semi-dirigé permet une « compréhension riche d'un phénomène, ancrée dans le point de vue et le sens que les acteurs sociaux donnent à leur réalité » (2009 : 337). Cette technique a ainsi permis d'initier une discussion plus souple, fluide et flexible dans laquelle l'interviewer guidait plutôt que contrôlait la poursuite des échanges. Il est toutefois important de rappeler à ce niveau que la technique par groupe de discussion fut celle privilégiée dès le début de cette recherche. Cependant, et en raison de la difficulté à rassembler différents acteurs du milieu à une date précise dans certaines régions visées très vastes, l'équipe de chercheurs a décidé de se tourner vers la technique par entrevue téléphonique semi-dirigée pour interviewer ces individus.

3.2 Recrutement des participants et conduite du processus de collecte de données

Au sujet du recrutement des participants de cette étude, celui-ci a été mené en partenariat avec le réseau de l'AQLPH. En effet, cet organisme à but non lucratif (OBNL) vise à promouvoir le loisir et à soutenir le développement de son accessibilité auprès des personnes handicapées de tous âges sur l'ensemble du territoire québécois par l'entremise de ses membres et de ses partenaires régionaux. Reconnu par le gouvernement provincial du Québec, cet OBNL se révèle être le « chef de file » depuis plusieurs années sur les questions de l'accessibilité au loisir et de la participation sociale et récréative des personnes handicapées. L'AQLPH, par l'entremise principalement de sa direction générale, est donc rapidement devenue un partenaire privilégié pour recruter des participants et planifier la collecte terrain.

Ainsi, 15 des 17 régions du Québec ayant des milieux ruraux ont été visées dans cette recherche. Seules les régions de Montréal et de Laval n'ont pas été sollicitées en raison de leur caractère uniquement urbain. Chaque représentant régional de l'AQLPH de ces 15 régions fut contacté pour évaluer son intérêt à participer à cette étude puis dans le cas d'une réponse positive il fut sollicité pour aider l'équipe de recherche à constituer un échantillon non représentatif par choix raisonné de huit à 12 participants potentiels dans sa région. Pour ce faire, et en se basant sur plusieurs écrits méthodologiques dans le domaine (Gauthier et Bourgeois, 2016; Fortin et Gagnon, 2016; Veal, 2011), différents critères d'inclusion ont été énoncés pour orienter le recrutement des participants : 1) Travailler au sein d'une municipalité ou d'une communauté rurale telle que définie au Québec (collectivité de moins de 10 000 habitants située en milieu rural); 2) Représenter une organisation partenaire du réseau régional de l'AQLPH; 3) Agir directement auprès des personnes handicapées ou soutenir des initiatives destinées à ces individus. Il est néanmoins important de stipuler que l'équipe de recherche s'est assurée de ne pas avoir une surreprésentation par régions de certains profils de participants (par exemple issus du milieu municipal). Par ailleurs, et en fonction des objectifs de cette étude, il a été décidé dès le départ d'exclure de ces stratégies d'échantillonnage le milieu scolaire. En effet, les réalités propres au monde scolaire sur la problématique sportive et récréative s'avèrent souvent bien différentes de celles extrascolaires, et ce en particulier au niveau des structures d'encadrement, des stratégies de programmation et des logiques de communication (Carbonneau et Roult, 2013; Camirand et al., 2010).

Lorsqu'une liste de huit à 12 participants intéressés à participer à l'étude fut élaborée par le représentant régional de l'AQLPH, ces individus furent invités à échanger lors d'un groupe de discussion d'une durée moyenne de deux heures dans un lieu central de leur région (le plus souvent au bureau régional de l'AQLPH). Ces groupes de discussion furent à chaque reprise animés par un membre de l'équipe de recherche accompagné par un rapporteur s'occupant de la prise de notes complémentaires et des considérations logistiques. Dans l'éventualité que moins de cinq personnes par région furent disponibles pour participer au groupe de discussion planifié, il fut décidé de réaliser plutôt des entrevues téléphoniques semi-dirigées, menées par deux membres de l'équipe de recherche, d'une durée moyenne de 30 minutes. Aux fins d'analyse, les

groupes de discussions et les entrevues réalisées furent enregistrés après avoir obtenu le consentement des participants. À ce titre, cette étude a été approuvée par le comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) et un certificat portant le numéro suivant a été émis le 15 janvier 2016 : CER-16-221-08-02.03 (voir la lettre d'information et le formulaire de consentement en annexe 2).

3.3 Échantillon et thèmes abordés

Au total, 12 régions ont pu être investiguées entre le 1^{er} février 2016 et le 17 juin 2016. Seules trois régions n'ont pas participé à cette étude, et ce non pas par manque d'intérêt, mais davantage en raison d'une difficulté marquée du représentant régional à trouver du temps pour effectuer le recrutement des participants ou à rejoindre ces derniers. Parmi ces 12 régions, cinq ont été étudiées par l'entremise de groupes de discussion et les autres par le biais d'entrevues semi-dirigées. À cet effet, 37 entretiens téléphoniques ont pu être réalisés. Ainsi et globalement, l'échantillon total obtenu fut de 70 participants.

La conduite de ces groupes de discussion et de ces entrevues semi-dirigés fut menée via un guide de discussion structuré autour de sept thèmes et de 25 questions ouvertes (voir le guide de discussion complet en annexe 1). Les thèmes abordés furent les suivants : 1) Présentation de chaque participant; 2) Particularités sociodémographiques et économiques de votre territoire d'intervention; 3) Enjeux actuels dans votre milieu/région par rapport à la pratique d'activités de loisir pour les personnes handicapées; 4) Principaux défis liés au fait de soutenir une pratique de loisir satisfaisante en milieu rural pour les personnes handicapées; 5) Impacts/effets (positifs et négatifs) de la pratique d'activités récréatives sur les personnes handicapées; 6) Connaissance globale de la clientèle handicapée desservie; 7) Échanges autour de « bons coups », bonnes pratiques et initiatives inédites et inspirantes mises en place dans votre milieu/région sur la problématique du loisir pour les personnes handicapées.

3.4 Analyse des données

Concernant l'analyse des données et en se basant sur les protocoles élaborés par Paillé et Mucchielli (2016), ces dernières ont été analysées *via* le logiciel *NVivo*. Au-delà de la construction d'un arbre de codification, ce traitement informatique a permis de regrouper et de catégoriser les principaux résultats dans l'optique de dresser un portrait global des données obtenues par types de répondants et par thèmes analytiques. Toutefois, l'analyse par types de répondants n'a pas permis de faire ressortir des différences de discours significatives. Un échantillon varié de répondants a été analysé sous cet angle, et les discours se sont révélés assez homogènes. De ce fait, les résultats présentés le sont uniquement à travers une analyse thématique. Il est à noter également que la première phase de traitement de ces données qualitatives (regroupement et catégorisation globaux) a été menée par un membre de l'équipe de recherche. Puis deux autres chercheurs se sont attelés à lire et à analyser séparément ce premier traitement dans l'optique de faire ressortir des thèmes, mais surtout des sous-thèmes spécifiques.

Ainsi chacun de ces deux chercheurs établissait lui-même sa propre analyse sans échanger avec l'autre en faisant ressortir les thèmes et les sous-thèmes qu'il ciblait. Dans un second temps, une mise en commun fut effectuée et permit de dégager différents consensus analytiques. Cette technique d'analyse a ainsi contribué à minimiser les biais interprétatifs et a renforcé l'objectivité des résultats présentés.

4. Résultats

4.1 Profil des participants

Au total 12 régions du Québec ont été investiguées durant cette étude et 70 personnes ont participé à ce projet de recherche. Dans la figure 1, nous présentons la technique de collecte de données employée pour chaque région et l'échantillon obtenu.

Figure 1: Échantillons obtenus et techniques de collecte de données employées selon les régions participantes

Régions	Échantillons	Techniques de collecte de données
Bas-Saint-Laurent	n= 7	Groupe de discussion et entrevue
Centre du Québec	n= 7	Entrevues
Chaudière-Appalaches	n= 6	Entrevues
Côte-Nord	n= 6	Entrevues
Estrie	n= 2	Entrevues
Gaspésie	n= 11	Groupe de discussion
Îles de la Madeleine	n= 5	Groupe de discussion
Lanaudière	n= 6	Groupe de discussion
Laurentides	n= 4	Entrevues
Mauricie	n= 4	Entrevues
Montérégie	n= 7	Groupe de discussion et entrevues
Saguenay-Lac-St-Jean	n= 5	Entrevues

Au sujet plus spécifiquement de l'échantillon global obtenu, celui-ci fut composé de 54 femmes et de 16 hommes. Ces participants provenaient du milieu municipal (n= 31), du milieu associatif et communautaire (n= 28), du palier régional (n= 7), du domaine de la santé (n= 3) et du milieu de la formation en loisir au niveau collégial (n= 1). Ils occupaient des fonctions de professionnel (n= 34), de directeur (n= 24), de technicien (n= 5), de président (n= 2), d'administrateur bénévole (n= 2), d'adjointe administrative (n= 1), d'enseignant (n= 1) et de stagiaire (n= 1). Par ailleurs, près de 60 % des participants ont indiqué leur nombre d'années d'expérience au poste occupé au moment de l'étude. Ainsi, en moyenne ces individus ont huit années d'expérience. Parallèlement, toutes les strates d'âges de cette population handicapée (enfants, adolescents, adultes et aînés) ainsi que tous les grands types de handicaps (troubles du spectre de l'autisme (TSA), déficience langagière, déficience intellectuelle, déficience motrice,

déficience visuelle et déficience auditive), à l'exception du handicap de santé mentale sévère, ont pu être cernés et débattus durant la collecte de données réalisée. De façon complémentaire, l'offre de loisir destinée à ces personnes handicapées et proposée, planifiée, gérée et évaluée par les différents individus interviewés intègre des activités sportives, culturelles, sociales, touristiques et de plein air. Finalement, les territoires ruraux dans lesquels travaille l'ensemble des personnes interviewées sont pour certains proches de milieux urbains (moins de 20 kilomètres), localisés en régions éloignées (entre 20 et 100 kilomètres) voire très éloignées de ces pôles urbains (plus de 100 kilomètres).

4.2 Particularités socioéconomiques des milieux investigués

Lorsque l'on demande aux participants quelles sont, selon eux, les principales particularités socioéconomiques des milieux dans lesquels ils travaillent, deux spécificités sont très rapidement formulées par la quasi-totalité des personnes interviewées. La première est en lien avec le fait que les populations résidentes sont globalement vieillissantes, et ce en raison d'un exode régulier des jeunes depuis plusieurs décennies conjugué à un déclin économique de certains territoires. À ce titre, une professionnelle en loisir travaillant dans le milieu communautaire et associatif mentionne :

« La réalité des communautés rurales ou de campagne, c'est qu'elles sont vieillissantes. Il n'y a plus beaucoup de services offerts. Les jeunes s'en vont et les perspectives de développement sont de moins en moins roses. »

Ce constat démographique plus ou moins alarmant, selon les dires de différents participants, vient complexifier leurs tâches puisque ces aînés sont souvent isolés, pas toujours capables de se déplacer aux activités de loisir proposées et donc de moins en moins susceptibles de participer à la vie de leurs communautés. Cette situation amène également plusieurs individus à faire un lien avec leurs difficultés à renouveler leurs bassins de bénévoles. En effet, ces derniers sont souvent des aînés qui diminuent progressivement leur implication en raison de leur âge ou d'éventuels problèmes de santé.

La seconde spécificité des milieux ruraux investigués, faisant largement consensus au sein de l'échantillon interviewé, fait référence à la faible masse critique d'utilisateurs et de consommateurs potentiels de l'offre de loisir proposée. Cette particularité s'arrime indéniablement avec la première mentionnée précédemment, et démontre que ces milieux ruraux semblent être à la fois faiblement voire très faiblement densifiés, mais également en déclin d'un point de vue démographique. Pour ces acteurs interviewés, cette situation difficile ne permet donc pas d'initier des projets exigeant un bassin de consommateurs/utilisateurs relativement important, comme par exemple la création d'une ligue de sports adaptés ou encore la création d'une troupe de théâtre pour des personnes handicapées.

En parallèle, une majorité des participants relève que les distances, souvent importantes entre les villages ou entre des petites communautés et certains centres urbains, est une particularité de leurs milieux. Pour ces acteurs, ceci est un inconvénient, car les coûts de transport et sa disponibilité grèvent une part importante de leurs budgets de planification et d'organisation d'activités de loisir. Par contre, et s'ils ont les budgets disponibles et suffisants pour faire venir des individus handicapés à ces dernières, il est intéressant de constater que la distance et les temps de déplacement ne semblent pas être des freins à la participation de ces populations handicapées, habituées à parcourir plusieurs dizaines de kilomètres pour obtenir un service parfois offert très occasionnellement.

Finalement, près de la moitié des individus interviewés relèvent qu'ils font souvent face à des familles défavorisées vivant dans une certaine précarité et où le niveau d'éducation est relativement faible. Cette réalité sociale complexifie dans plusieurs cas leurs échanges avec l'entourage des personnes handicapées et exige, de leur part, une sensibilisation et un suivi réguliers pour s'assurer d'avoir toutes les informations utiles sur ces dernières (type d'encadrement à prioriser, état de santé, médication, etc.) nécessaires pour qu'elles participent adéquatement aux activités de loisir proposées. À cet effet, une professionnelle en loisir d'une municipalité indique :

« Ben je dirais que chez nous le salaire moyen est en deçà de la moyenne provinciale. Et en plus y a des problèmes de scolarité. Beaucoup de jeunes quittent le milieu scolaire après le secondaire et ne vont jamais au cégep et à l'université. Y a donc beaucoup de problèmes de réussite scolaire ou plutôt de persévérance scolaire [...] On est vraiment face à beaucoup de milieux et de familles défavorisées où c'est pas toujours évident de rentrer en contact. »

4.3 Défis et enjeux actuels relatifs à l'offre de loisir pour les personnes handicapées

Les différents participants ont été amenés à échanger sur les défis et autres enjeux qui, selon eux, sont centraux par rapport à la mise en place d'une offre de loisir pour des personnes handicapées. Ces acteurs s'entendent pour dire que les considérations financières sont centrales lorsque l'on aborde cette problématique. Toutefois et étonnamment, tous ne souhaitent pas forcément recevoir plus d'argent directement versé à leur organisation. Ils estiment plutôt que des subventions plus importantes devraient être données aux acteurs concernés pour développer le transport adapté, renforcer l'accessibilité des milieux physiques ou encore pour soutenir certaines familles. Parallèlement, les personnes interviewées, souhaitant par contre obtenir davantage d'appuis financiers spécifiquement attribués à leur organisation, invoquent principalement un manque de ressources humaines qualifiées à l'interne et une difficulté répétée à offrir une programmation récréative variée.

On remarque par contre que la question du transport adapté, offert selon des horaires réguliers, mais également pour des activités occasionnelles, apparaît problématique dans la plupart des milieux investigués. Pour ces acteurs, ceci est enjeu central, voire incontournable, en raison des spécificités géographiques de leurs territoires (grande distance entre les villages et communautés). À ce titre, une directrice générale d'une association offrant des activités de loisir pour les personnes handicapées stipule :

« C'est sur que la distance et le transport adapté ça complique l'organisation de loisir et l'offre de service de loisir. Parce que veux veux pas, plus on va loin, plus y a des frais reliés au transport. Que ce soit pour les gens qui nous aident, que ce soit pour nous aussi quand on fait une sortie. [...] Les frais sont là, fek à un moment donné ça a un impact sur ce je peux offrir ou pas. »

Selon les participants, il apparaît ainsi fondamental de s'atteler à offrir un transport adapté plus souple dans sa structure de gestion et plus axé sur leurs besoins. Certains acteurs suggèrent même de réfléchir à des avenues alternatives pour compléter l'offre de transport adapté traditionnelle (achat entre plusieurs municipalités d'un minibus adapté, ententes entre parents et création d'une banque de personnes possédant des véhicules adaptés).

Au-delà de cet enjeu central, les participants relèvent également la problématique de l'accessibilité des espaces et des équipements récréatifs. Cette non-accessibilité ou accessibilité partielle s'avère être principalement physique et géographique plutôt qu'économique. En effet, la majorité des acteurs déplore des temps de transport beaucoup trop longs pour se rendre à certains équipements de loisir plus spécialisés (aréna, bibliothèque, cinéma, etc.) et des aménagements sur place ne permettant pas à la personne handicapée de se déplacer aisément. Toutefois, ces personnes interviewées sont conscientes qu'ils évoluent dans des milieux où les ressources financières disponibles sont limitées pour adapter ces espaces physiques comparativement à certains territoires urbains mieux dotés en la matière. Néanmoins, plusieurs participants constatent que certaines nouvelles constructions publiques ou privées ne prennent pas ou très peu en compte les besoins des personnes handicapées ou que certains espaces de loisir actuels pourraient être rendus plus accessibles sans forcément entreprendre des travaux majeurs. De façon complémentaire à cette question d'accessibilité universelle, la quasi-majorité des participants déplore, en mentionnant quelques exemples (cinéma, sentier de plein air, aréna, restaurant, etc.), le manque de variété d'équipements adaptés sur leurs territoires. Selon quelques acteurs, cette situation occasionne une certaine frustration auprès de différentes personnes handicapées.

Dans cette optique et lorsque l'on demande aux participants si ces enjeux de transport adapté et d'accessibilité sont le fruit d'une mauvaise ou d'une faible sensibilisation des élus voire de la population en général aux réalités des personnes handicapées, l'ensemble des acteurs s'entendent

pour dire que non. Selon eux, les individus handicapés sont globalement bien acceptés dans leurs communautés et très peu de phénomènes de stigmatisation explicites sont constatés, en particulier de la part des élus qui sont au fait de certains cas de jurisprudence en la matière (notamment en ce qui concerne les camps de jours). Plusieurs personnes interviewées pensent plutôt que les ressources humaines et économiques limitées sur leurs territoires d'intervention couplées à des distances importantes entre les communautés exigent aux décideurs publics de prendre des décisions parfois triviales pour les personnes handicapées. Dans ce contexte, le rôle de ces acteurs du monde du loisir doit davantage être lié à des efforts de représentation que réellement de sensibilisation.

De nombreuses personnes interviewées déplorent également le manque de ressources humaines formées et spécialisées pour accueillir des personnes handicapées dans des activités de loisir. Ces acteurs doivent souvent se tourner vers des étudiants-stagiaires ou des bénévoles pour combler leurs besoins ponctuels. Cependant, cette main-d'œuvre s'avère très mobile et pas toujours évidente à retenir pour différentes raisons (personne en début de carrière, individu embauché à contrats liés à des subventions spécifiques, bénévole aîné de moins en moins disponible, etc.). Cette situation, parfois très problématique dans certains milieux investigués, occasionne de fait une énorme de pression sur les organisations qui sont dans l'obligation d'accueillir des personnes handicapées. Dans ce contexte, le ratio-personne handicapée-accompagnateurs n'est souvent pas optimal et ne permet pas d'intégrer ces dernières dans des groupes ou des loisirs dits « réguliers ». Cet enjeu lié aux ressources humaines pose également la question des bénévoles qui sont aux yeux de nombreux participants de plus en plus rares à recruter, mais également à retenir, et ce en raison de considérations démographiques (population vieillissante), mais également financières (pas assez d'argent pour se déplacer régulièrement aux activités de loisir).

Finalement, un enjeu majeur que distingue la quasi-totalité des participants relève de la concertation entre les acteurs locaux qui travaillent avec les personnes handicapées. En effet, les individus interviewés s'accordent pour dire que les réalités économiques et géographiques de leurs milieux exigent de travailler en partenariats, mais que ces derniers sont parfois difficiles à mettre en place en raison d'une culture du « travail en silo » bien ancrée, d'une méconnaissance des interventions existantes ailleurs que dans sa sphère d'intervention et de certaines « guerres de clochers » entre quelques municipalités. Plusieurs participants ont à ce titre pu relater plusieurs initiatives locales innovantes, qui ont pu être mises en place à la suite de partenariats, mais ceux-ci s'entendent pour dire que ces logiques d'échanges et de concertation doivent être encore davantage développées. De façon complémentaire, la majorité des participants juge que ces partenariats, et les actions en découlant, doivent indéniablement être pensés avec et pour les personnes handicapées ainsi que leurs familles. Plusieurs acteurs prennent, à ce titre, l'exemple des plans d'intervention élaborés en milieu scolaire avec différents professionnels de la santé, mais partiellement ou non transmis aux responsables de camps de jours. Cette situation

problématique au niveau de l'accueil des jeunes handicapés commande d'améliorer la communication et la collaboration entre les acteurs municipaux et ceux scolaires et de la santé ainsi que les parents. Par ailleurs, d'autres personnes interviewées estiment que l'accroissement de ces partenariats, et ce sur différents volets (transport adapté, offre de loisir, information et communication, etc.), devrait permettre de rejoindre certains individus handicapés, le plus souvent des adultes et des aînés, plus isolés géographiquement et économiquement. À ce titre, la directrice d'un service des loisirs d'une municipalité résume bien cet enjeu de concertation et de partenariat :

« Ça, c'est évident quand on est un milieu municipal. On a le devoir de s'assurer qu'on a une offre de services qui correspond à toute la population. Mais les ressources financières étant limitées, exemple, bin pour revenir au camp de jour des fois certains enfants demandent de l'accompagnement vraiment un pour un. Bin, financièrement, j'peux pas dire qu'on offre une éducatrice par enfant 37 heures semaine. On n'a pas les moyens financiers de pouvoir offrir ça, mais t'sais avec un organisme de la région en complémentarité, en partenariat, on peut trouver des solutions pour répondre à ces besoins. Les enjeux à ce niveau c'est vraiment mieux se connaître, mieux se comprendre, de parler pis d'être bien outillé pour faire face aux besoins tous ensemble. »

4.4 Forces et faiblesses du milieu rural pour la mise en place d'une offre de loisir pour les personnes handicapées

Nous avons demandé aux participants de nous indiquer, selon eux, les principales forces, mais également les faiblesses les plus marquées de leurs milieux ruraux en ce qui a trait à la mise en place d'une offre de loisir pour des personnes handicapées. Bien entendu, ces forces et ces faiblesses distinguées rejoignent les résultats relatifs aux particularités socioéconomiques des territoires ruraux et aux enjeux et autres défis énoncés précédemment. Dans cette optique, tous les individus interviewés s'entendent pour dire que la principale force du milieu rural sur cette problématique est la proximité et la solidarité entre les gens. La taille démographique réduite des communautés rurales facilite les échanges entre les personnes handicapées et le reste de la population, mais plus globalement l'acceptation sociale de cette différence. À cet effet, le directeur d'un service des loisirs d'une municipalité illustre cette situation :

« Bin c'est la proximité qui est une force. Tout le monde se connaît. Moi, j'pourrais dire vraiment que j'ai deux téléphones à faire pis j'vais savoir qu'est-ce qui se passe avec la personne handicapée et qu'est-ce que je peux faire pour elle. Il faut se servir de cette facilité pour rejoindre les gens. »

Plusieurs acteurs font mention d'exemples d'entraide entre des familles ou des jeunes pour illustrer à quel point certains individus handicapés, ayant grandi dans ces milieux, se sentent reconnus et acceptés dans leurs communautés. Pour certains participants, cette force indéniable du milieu rural peut aider à quelques occasions à recruter des bénévoles pour la mise en place et la conduite d'activités de loisir adaptées. De façon complémentaire, près des trois quarts des participants estiment que le fait que tout le monde se connaît ou presque a permis de sensibiliser facilement la population et les décideurs publics aux réalités des personnes handicapées. Ce qui, selon plusieurs, n'est pas toujours le cas en milieux urbains et périurbains. Finalement, et toujours en ce qui a trait aux forces du milieu rural, quelques participants relèvent la proximité d'importants espaces de plein air comme étant un atout majeur pour offrir une gamme d'activités variées, voire inusitées, à des personnes handicapées.

Au sujet des faiblesses, la question de la taille des territoires ruraux et donc des distances importantes à parcourir pour se déplacer se révèle être celle la plus souvent mentionnée. De façon concomitante, la faible densité de population présente dans ces milieux engendre une masse critique d'individus potentiellement consommateurs des activités proposées très faible, limitant par conséquent les avenues de programmation en loisir possibles. Par ailleurs, la dévitalisation économique chronique de nombreuses municipalités occasionne différents problèmes au sujet des moyens disponibles pour offrir une programmation de loisir adéquate et renouvelée aux personnes handicapées, mais également pour rendre accessible des espaces et des équipements récréatifs diversifiés. Selon plusieurs participants, ces faiblesses du milieu rural, accentuées ces dernières années par le sous-financement, voire la fermeture de différentes organisations locales de développement, devraient conduire dans un horizon rapproché à la disparition pure et simple de nombreuses municipalités. À ce titre, une enseignante de niveau collégial stipule :

« Dans 50 ans sur la carte du Québec je prédis qu'il y aura des municipalités qui n'existeront plus, donc l'occupation du territoire va beaucoup changer, et peut-être même pas dans 50 ans. Donc, il faut avoir ce regard-là réaliste et qu'on se dise qu'il se peut fort bien qu'il y ait des municipalités qui n'existent plus. Qu'il y ait des pôles naturels qui demeurent, mais d'autres qui disparaissent. »

4.5 Effets et bénéfices du loisir sur les personnes handicapées

Lorsque nous avons amené les participants à discuter des effets du loisir sur les personnes handicapées, la totalité de ces derniers s'entendent pour dire que la pratique d'activités récréatives procure indéniablement des bénéfices pour ces individus. Toutefois, et à travers l'analyse réalisée, on constate que les personnes interviewées font mention de trois grands types de bénéfices : 1) bénéfices sur l'individu handicapé, 2) bénéfices sur la relation entre la personne

handicapée et son entourage social, 3) bénéfiques pour la famille et les proches de la personne handicapée.

Ainsi et concernant ce premier type de bénéfiques, la quasi-totalité des participants stipule que la pratique régulière d'activités de loisir améliore la santé physique, la confiance, l'estime de soi et l'humeur des personnes handicapées. À ce titre, une directrice générale d'une association offrant des activités de loisir à des personnes handicapées indique :

« Oui les loisirs c'est important pour eux parce que je dirais que ça occupe un grand temps de leur vie. Pis c'est bon pour l'estime personnelle, la confiance, juste avoir le sentiment d'appartenance, briser leur isolement c'est super important tout ça. »

De nombreux acteurs mentionnent également que ces derniers se sentent valorisés lors de la réalisation de ces activités, surtout si elles leur procurent un certain niveau ou sentiment d'autonomie. Par ailleurs, et de façon unanime, le loisir, quelle que soit sa forme, permet un réel épanouissement personnel chez ces individus handicapés couplé généralement à un certain niveau de plaisir. Plusieurs participants indiquent aussi qu'il est important de renouveler régulièrement l'offre proposée à ces personnes de manière à leur faire découvrir et ainsi les initier à de nouvelles activités récréatives dans l'optique notamment de leur faire vivre des expériences inusitées pour eux. Néanmoins, ces acteurs rappellent à ce titre que ces activités, pour qu'elles aient du sens pour ces individus handicapés, doivent être proposées et pensées par et pour ces derniers, et en particulier lorsque l'on intervient auprès de clientèles adultes. À ce titre, les acteurs interviewés et travaillant avec des adultes handicapés relèvent que le loisir de nature plus sociale (aller au restaurant ou au cinéma, magasiner ou prendre un café) semble être très significatif et apporte de nombreux bénéfices pour ces clientèles adultes. Ainsi et globalement, les participants s'accordent pour dire que la pratique d'activités de loisir est bénéfique pour la santé physique et mentale de ces populations handicapées, et ce quel que soit leur âge ou leur déficience.

Au sujet du second type de bénéfiques, de nombreux acteurs interviewés relèvent que le loisir pour ces personnes handicapées, pratiqué dans une perspective inclusive, contribue grandement à renforcer les relations sociales de ces dernières vis-à-vis d'individus neurotypiques et par le fait même à briser certaines formes d'isolement social vécues par ces populations handicapées. En parallèle et selon la majorité des participants, ces échanges créés ou suscités par le loisir contribuent à sensibiliser les personnes neurotypiques aux réalités et aux besoins des individus handicapés.

Finalement, en ce qui concerne le troisième type de bénéfiques, la majorité des participants stipule que de voir ces personnes handicapées s'épanouir, être autonomes, prendre du plaisir par

le loisir occasionne énormément de fierté et de bonheur à leurs familles. En effet, plusieurs acteurs font mention que l'entourage familial de ces individus handicapés vit et subit beaucoup de stress quotidiennement pour soutenir ces derniers et que le fait de constater que certaines activités récréatives engendrent des impacts positifs sur leurs enfants leur procure également un certain bien-être. De façon complémentaire, quelques participants, ayant une importante expérience dans le domaine, ont pu remarquer que certains parents avaient de plus en plus confiance en leurs enfants lorsqu'ils voyaient ces derniers devenir autonomes pour la réalisation de certaines tâches quotidiennes (préparer son sac de sport, réaliser certaines recettes culinaires, faire son épicerie, etc.), et ce grâce en partie à la pratique régulière d'activités de loisir. Parallèlement, la majorité des acteurs interviewés relève que le fait qu'un individu handicapé pratique de façon régulière des activités récréatives permet à ses proches d'obtenir des temps de répit et ainsi de renforcer la cohésion de la cellule familiale. À ce titre, une directrice générale d'un organisme communautaire dédié aux personnes handicapées tient ses propos qui illustrent bien ce point :

« Ça donne du répit dans le cas des familles naturelles. Proposer du loisir à leurs enfants, c'est une façon détournée pour offrir du répit aux parents parce que pas plus tard qu'hier y a une maman qui est venue reconduire son grand ado pour du loisir, puis tsé est repartie pis elle a dit « je me sauve, mon chum m'attend pour souper, hey ça va faire du bien un souper à deux ». Ça c'est parlant pour moi. »

4.6 Connaissances sur la clientèle desservie et besoins en formation et en communication

Il est intéressant de constater que ce sont surtout les acteurs travaillant au palier municipal qui semblent avoir le plus besoin d'informations pour mieux accueillir et intégrer des personnes handicapées dans des activités de loisir. Cette réalité semble surtout vécue par ceux ayant le moins d'expérience ou par ceux travaillant dans des petites municipalités. Par ailleurs, on remarque que ce manque de connaissances se manifeste principalement vis-à-vis d'individus ayant une déficience mentale (principalement TSA) plutôt que physique. Au sujet plus spécifiquement des connaissances et autres informations qu'aimeraient obtenir ces acteurs, les analyses réalisées démontrent que ces derniers souhaiteraient mieux cerner ce que sont ces déficiences (définition, comportements engendrés, médication, etc.), ce qu'elles impliquent en terme d'intervention et d'encadrement (plans d'intervention, formes de supports à prioriser, gestion des crises, etc.) et ce que peut procurer le loisir pour ces individus handicapés (impacts, types de loisir à prioriser, matériels nécessaires, etc.). Quelques participants ont également fait mention d'un besoin d'acquérir des connaissances pour mieux correspondre et échanger avec l'environnement familial de ces personnes handicapées.

Lorsque l'on amène l'ensemble des participants à discuter des stratégies de formation et des moyens de communication à privilégier pour améliorer leurs interventions auprès de ces clientèles handicapées, la quasi-totalité s'entend sur deux points : 1) développer les outils de formation à distance et 2) accroître les occasions d'échanges avec d'autres acteurs de leur région. En ce qui a trait au premier point, la plupart des acteurs interviewés utilisent ou consultent déjà régulièrement des documents d'information en ligne, des webinaires et autres vidéos pour s'informer sur l'intégration et l'accompagnement de personnes handicapées par le loisir. Toutefois, plusieurs aimeraient que certains outils soient mieux adaptés aux réalités du milieu rural et aux caractéristiques des individus qu'ils desservent. Pour eux, ces moyens de formation leur permettent d'obtenir de l'information essentielle pour leur pratique tout en évitant de déboursier beaucoup d'argent (souvent peu voire pas disponible dans leurs milieux de travail pour ce type de formation) pour assister à des congrès et des conférences sur le domaine. Parallèlement, quelques participants mentionnent qu'ils aimeraient, au sujet de ces occasions de formation en ligne, être interpellés directement par un responsable régional du domaine (responsable d'une veille documentaire et de formation) au lieu de devoir s'inscrire sur différentes infolettres ou de répondre à divers courriels sans savoir si ces éléments sont pertinents pour eux. À ce titre, un technicien en loisir travaillant dans une municipalité mentionne :

« Je pense que la formation vient plus aussi avec nos besoins. Au cas par cas. J'aimerais mieux avoir une personne en charge que je peux contacter, et que je peux dire là j'ai un jeune qui vit ça, comment on fait pour intervenir, comment on fait pour l'intégrer. Comme ça je peux vraiment me référer rapidement à une personne ressource qui a les informations. »

Concernant le second point amené par les participants, ces derniers jugent qu'il est essentiel pour eux d'échanger régulièrement (une fois par mois idéalement ou au moins une fois aux deux mois) avec d'autres collègues de leur région et certains acteurs d'autres secteurs sur différentes problématiques qu'ils vivent. Une directrice générale d'une association offrant des activités de loisir à des personnes handicapées stipule :

« C'est sûr que y a certains événements qui font que des fois les tables de concertation, c'est un peu plus difficile, mais reste que c'est important parce qu'elles sont vivantes et tsé on a cette chance là d'avoir un partenariat ouvert avec tous les acteurs que ce soit le réseau de la santé, le réseau de l'éducation, les organismes communautaires, et y reste qu'on est capable de se parler pis de se dire les vraies choses pis ça, c'est très très précieux, et malgré que des fois on a des petites batailles personnelles à réaliser. Mais tsé il en reste pas moins qu'on est capable de se voir, de parler pis de travailler ensemble pis faire des projets qui vont amener beaucoup de choses dans la région. »

La majorité des personnes interviewées participe déjà à ce type de rencontres, mais souhaiterait que ces dernières soient dans certains cas mieux structurées (planifiées selon un calendrier annuel, thématiques de chaque rencontre programmées à l'avance, mais laissant la possibilité d'ajouter des éléments de discussion plus spontanés, présence d'une plus grande variété d'acteurs autour de la table, inviter à certaines reprises des experts sur la problématique débattue, etc.) et permettent d'engager davantage d'actions concrètes sur le terrain.

Finalement, nous constatons que la quasi-totalité des participants est satisfaite des échanges et du soutien offert par leurs représentants régionaux de l'AQLPH. Ce résultat est toutefois à considérer avec une certaine retenue puisque chaque acteur interviewé était informé que cette étude était menée en partenariat avec l'AQLPH. Ceci a pu amener un biais de désirabilité sociale entre l'animateur/interviewer et le participant.

4.7 Pratiques inspirantes

Lors de chaque fin de discussion, nous avons amené les participants à nous présenter, s'ils le jugeaient pertinent, des initiatives ou autres pratiques mises en place dans leurs milieux par eux ou par certains partenaires qu'ils estimaient innovantes et inspirantes. Près de 75 % des acteurs interviewés ont ainsi considéré opportun de partager certaines « pratiques inspirantes » que nous avons choisies de présenter par thématiques : aménagement des espaces et des infrastructures, sensibilisation, partenariats, camps de jour, bénévoles, participation des personnes handicapées, activités adaptées, adaptation des services municipaux, transport adapté et accompagnement. L'idée ici n'est pas de décrire finement chaque « pratique inspirante », puisque l'information obtenue durant les échanges réalisés reste partielle à ce niveau, mais davantage de mettre en avant certaines caractéristiques globales et communes de ces actions mobilisatrices et fructueuses pour les milieux concernés. Ainsi et de manière à faciliter la lecture de ces résultats, nous avons choisi de les présenter via un tableau synthèse à trois colonnes (voir figure 2).

Figure 2: Tableau synthèse des pratiques inspirantes mentionnées par les participants

Thématiques	Caractéristiques générales des pratiques inspirantes	Retombées et finalités
Aménagement des espaces et des infrastructures	Adaptation du cadre bâti et physique pour le rendre universellement accessible en collaboration avec les réseaux de la santé, communautaires, associatifs et certaines familles de personnes handicapées (piscine, bibliothèque, banc, table à pique-nique, aire gazonnée, sentiers de plein air, pistes cyclables, etc.)	Rendre accessible universellement des équipements avec et pour les individus handicapés
	Participation à des programmes de subventions et d'aides financières d'importantes fondations au Québec et au Canada pour mettre en place des projets permettant de rendre accessible universellement des espaces et des infrastructures de loisir (par exemples la Fondation Maurice-Tanguay, la Fondation Bon départ de Canadian Tire, etc.)	Permettre de rendre accessible universellement des espaces et des infrastructures de loisir d'importance ou très spécifiques qui ne pourraient le devenir sans l'obtention d'appuis financiers extérieurs à la municipalité ou à la région
	Création d'un inventaire en ligne qui répertorie les lieux accessibles pour les personnes handicapées dans une communauté donnée	Faciliter les déplacements des personnes handicapées sur un territoire donné
Sensibilisation	Jumelage d'un jeune handicapé avec un autre jeune neurotypique dans le cadre de la pratique d'une activité de loisir ciblée	Sensibiliser le jeune neurotypique aux réalités et aux besoins du jeune handicapé et développer le réseau social de ce dernier
	Démarchage réalisé directement par des jeunes handicapés auprès des commerces de leurs communautés (rencontre avec les commerçants, envoi de lettres personnalisées, etc.)	Sensibiliser le secteur commercial et des affaires aux réalités et aux besoins des personnes handicapées
	Production de DVD présentant, via des jeux rôles, certains types de déficiences et diffusés auprès d'acteurs municipaux, scolaires et associatifs des communautés concernées	Sensibiliser les communautés concernées aux réalités et aux besoins des personnes handicapées
	Programmation d'activités de sensibilisation destinées à certains acteurs associatifs et municipaux où ces derniers sont mis en situation de handicap pour pratiquer des activités de loisir	Sensibiliser ces acteurs du milieu aux besoins et aux réalités des personnes handicapées

	Réalisation d'une campagne médiatique annuelle par des organismes communautaires travaillant avec des personnes handicapées	Mieux faire connaître les réalisations des personnes handicapées et leurs besoins auprès de la population des communautés rurales touchées, et dans certains cas amasser en même temps de l'argent pour soutenir les activités en place
	Mise en place d'échanges entre des chorales de personnes handicapées et d'autres d'individus neurotypiques	Accroître les relations sociales des personnes handicapées et sensibiliser la population aux réalités et aux besoins de ces individus handicapés
Partenariats	Échanges et collaborations, grâce aux réseaux et médias sociaux notamment, avec des acteurs du monde du loisir de l'étranger	Voir comment on travaille ailleurs sur la problématique du loisir pour les personnes handicapées et ainsi s'inspirer d'éventuels "bons coups"
	Création d'agent/acteur pivot connu par les personnes handicapées et par les autres acteurs terrain	Faciliter les démarches des personnes handicapées pour se loger, se déplacer ou encore réaliser des tâches quotidiennes, et ce par l'entremise d'une personne "relais" qui connaît bien les besoins de ces individus, mais également le milieu dans lequel ils vivent
	Élaboration d'une entente de services entre des petites communautés rurales et la ville la plus proche pour pouvoir utiliser des espaces et des équipements spécifiques de cette dernière adaptés aux personnes handicapées (piscine, aréna, gymnase, etc.)	Améliorer l'offre récréative proposée aux personnes handicapées résidant en milieu rural tout en partageant les frais d'utilisation reliés à cet usage adapté
	Mise en place d'un partenariat entre des organismes associatifs travaillant avec des personnes handicapées et le milieu culturel local	Améliorer l'offre récréative proposée aux personnes handicapées tout en leur permettant de vivre de nouvelles expériences culturelles, mais également faciliter l'accompagnement de ces individus handicapés en obtenant des laissez-passer gratuit ou à tarif préférentiel pour les accompagnateurs

Camps de jour	Échanges obligatoires avant le début du camp du jour entre le gestionnaire du camp de jour, l'animateur, le jeune handicapé et sa famille sous la forme de questionnaires, d'échanges spontanés et d'entretiens spécifiques	Bien cerner les besoins et les attentes du jeune handicapé ainsi que les préoccupations des parents à l'égard de son intégration dans le camp de jour
	Mise en place d'une entente entre plusieurs municipalités centrée sur les camps de jours pour la mise en place d'un volet adapté	Améliorer l'accueil, l'intégration et l'accompagnement de jeunes handicapés dans les camps de jours municipaux en partageant et ainsi en maximisant les ressources disponibles de plusieurs municipalités
	Organisation de camps jours pour les 5-12 ans avec un volet adapté et d'autres pour les 13-21 ans principalement centrés sur les personnes handicapées	Permettre aux jeunes handicapés d'intégrer adéquatement les camps de jour dans leurs communautés, et ce jusqu'à 21 ans selon toutefois certaines modalités (type de déficience, modalités d'accompagnement, etc.)
	Entente avec les acteurs des milieux scolaires et de la santé pour obtenir les plans d'intervention des jeunes handicapés qui seront accueillis dans les camps de jour de leurs communautés	Faciliter le travail des gestionnaires, des animateurs et des accompagnateurs de camps de jour et par le fait même améliorer l'intégration des jeunes handicapés
	Mise en place par la municipalité d'un programme d'accompagnement visant à soutenir financièrement les familles défavorisées notamment qui souhaitent envoyer leurs enfants handicapés dans des camps de jour adaptés	Soutenir les familles d'enfants handicapés et améliorer l'intégration de ces derniers dans les camps de jour
	Mise en place d'un protocole d'intervention régional visant à soutenir certains gestionnaires et animateurs de camps de jour vivant des situations d'intégration difficiles de jeunes handicapés (conseils, envoi sur place d'un intervenant spécialisé, etc.)	Soutenir dans leur travail et de façon ciblée les gestionnaires et les animateurs de camps de jour et de façon corrélée améliorer l'intégration des jeunes handicapés
Bénévoles	Constitution d'un répertoire d'accompagnateurs bénévoles à l'échelle d'une communauté	Faciliter les démarches pour une personne handicapée ou pour son entourage à trouver un accompagnateur pour l'aider dans ses activités quotidiennes et de loisir

Participation des personnes handicapées	Embauche par certaines communautés rurales de personnes handicapées pour réaliser des tâches précises rémunérées à l'occasion de certains événements et autres manifestations (pli d'enveloppes, comptage de bracelets, disposition de tables, etc.)	Faire participer socialement des personnes handicapées en leur offrant certaines responsabilités et par conséquent une réelle autonomie
	Organisation d'un vernissage par des individus handicapés pour présenter leurs œuvres artistiques à différentes personnes de leurs communautés	Faire participer socialement des personnes handicapées en leur offrant certaines responsabilités et par le fait même sensibiliser la population aux réalités et aux potentiels de ces individus handicapés
	Création d'un plateau de travail pour des adultes handicapés où vont être fabriqués différents produits (vendus à l'extérieur) selon la planification décidée par l'organisme qui soutient cette initiative	Faire participer socialement ces adultes handicapés tout en leur offrant une certaine rémunération, mais également diverses responsabilités. Faire aussi reconnaître le savoir-faire des personnes handicapées auprès des acheteurs/consommateurs de ces produits
	Organisation d'un souper-bénéfice pour soutenir les activités d'un organisme communautaire destiné aux personnes handicapées où ces dernières vont servir les convives	Faire participer socialement ces personnes handicapées en leur donnant certaines responsabilités, et par le fait même sensibiliser la population invitée aux réalités des individus handicapés
	Réalisation par des personnes handicapées d'actions ciblées, soutenues par les milieux associatifs et municipaux, dans des communautés rurales pour embellir ces dernières (nettoyage d'espaces de loisir, plantation de fleurs, etc.)	Faire participer socialement ces personnes handicapées en leur donnant certaines responsabilités, et par le fait même sensibiliser la population locale aux réalités des individus handicapés
	Organisation par des personnes handicapées d'un marché aux puces destiné à la population locale	Faire participer socialement ces personnes handicapées en leur donnant certaines responsabilités, et par le fait même sensibiliser la population locale aux réalités des individus handicapés

Activités adaptées	Mise en place d'une offre de loisir public organisée et non compétitive à la fois inclusive, mais également à d'autres reprises adaptée spécifiquement pour les personnes handicapées	Permettre à la fois d'intégrer des personnes handicapées ayant des handicaps plus légers à des activités de loisir régulières et ainsi renforcer les relations sociales entre ces personnes, mais aussi offrir des activités spécifiquement programmées pour des clientèles plus sévèrement handicapées
	Lors de l'organisation d'événements sportifs importants ou de championnats, planification d'une épreuve ou adaptation d'un volet de la compétition pour les personnes handicapées	Accentuer et améliorer la participation des personnes handicapées à des événements sportifs, et ce en les calibrant à leurs besoins, tout en sensibilisant le reste de la population assistant à ces manifestations
	Organisation d'activités d'éveil à la musique pour des personnes ayant une limitation intellectuelle soutenues par la MRC via la mise à disposition de personnels qualifiés et de matériels	Diversifier l'offre d'activités récréatives destinée aux personnes handicapées et par le fait même les stimuler socialement et physiquement
	Mise en place par des municipalités et des organismes communautaires et associatifs d'activités d'initiation à la pêche destinées également aux personnes handicapées	Diversifier l'offre d'activités récréatives destinée aux personnes handicapées et par le fait même les stimuler socialement et physiquement
	Organisation de courts voyages dans des autobus nolisés où des personnes handicapées sont mélangées à des individus neurotypiques	Diversifier l'offre d'activités récréatives destinée aux personnes handicapées et par le fait même sensibiliser la population aux réalités de ces dernières
	Organisation de spectacles (concert, pièce de théâtre, spectacle de Noël, etc.) réalisés par des personnes handicapées et offerts à la population	Faire vivre de nouvelles expériences artistiques et humaines aux personnes handicapées et par le fait même sensibiliser la population aux réalités de ces dernières
	Organisation d'un championnat régional adapté de quilles qui permet, pour les meilleures équipes de personnes handicapées, de participer aux Olympiques spéciaux du Québec	Accentuer et améliorer la participation des personnes handicapées à des événements sportifs en les calibrant à leurs besoins tout en favorisant les échanges sociaux entre ces individus handicapés

Adaptation des services municipaux	Intégration dans la politique familiale de la question de l'intégration et de l'accompagnement des jeunes handicapés dans leurs milieux de vie	Améliorer les services municipaux offerts aux familles ayant des jeunes handicapés et de fait mettre en place des mécanismes de concertation entre différents acteurs terrain pour pouvoir réaliser ces actions destinées aux citoyens
	Achat de vélos adaptés par la municipalité mis à la disposition de la population handicapée	Offrir de nouvelles expériences de loisir aux personnes handicapées et par le fait même améliorer leur santé physique et mentale
	Possibilité pour les citoyens d'une municipalité, dont des personnes handicapées et leurs familles, de déposer chaque année des projets pour améliorer leurs milieux de vie. Certains seront retenus et financés via une enveloppe budgétaire dédiée ou liée à un surplus budgétaire.	Encourager la participation citoyenne et dans certains cas améliorer les milieux de vie des personnes handicapées
	Embauche d'un animateur sportif soutenant et encadrant la personne handicapée lors de la pratique d'activités récréatives libres	Inciter la personne handicapée à pratiquer, d'une manière plus libre, des activités sportives tout en offrant du répit à son entourage
	Volonté avouée de certaines municipalités d'embaucher des animateurs qualifiés dans le domaine de l'encadrement de personnes handicapées pour les camps de jour, mais aussi pour d'autres activités adaptées proposées durant l'année	Améliorer l'intégration et l'accompagnement de personnes handicapées lors d'activités récréatives tout en privilégiant une animation adaptée aux besoins de ces individus handicapés
Transport adapté	Mise en place d'une entente avec la MRC pour développer une offre de transport adapté convenant aux personnes handicapées lorsqu'elles veulent se déplacer à des occasions d'échanges et à des activités récréatives ponctuelles	Faciliter les déplacements des personnes handicapées pour se rendre à des activités de loisir
Accompagnement	Formation et déploiement de "citoyens maillons" qui, identifiés par le port d'un médaillon et référencés dans un bottin, peuvent être abordés par des personnes handicapées recherchant des informations permettant de faciliter leur quotidien (en santé, en loisir, en transport, etc.)	Aider, par un accompagnement ciblé et personnalisé, à améliorer le milieu de vie des personnes handicapées et par le fait même à initier des relations sociales avec ces dernières

	<p>Mise en place d'un programme d'accompagnement personnalisé et individualisé pour faire vivre des expériences récréatives à des personnes handicapées en dehors de leurs milieux familiaux, scolaires et de santé</p>	<p>Aider, par un accompagnement ciblé et personnalisé, à améliorer la qualité de vie des personnes handicapées et par le fait même à initier des relations sociales avec ces dernières</p>
--	---	--

5. Synthèse, discussion et conclusion

Cette recherche qualitative a permis à la fois de dresser un portrait du loisir offert aux personnes handicapées vivant en milieu rural au Québec ainsi que des réalités des acteurs investis et intervenant auprès de ces individus, mais a également contribué à faire ressortir des enjeux d'action actuels ou souhaités susceptibles d'améliorer la situation et l'offre récréative destinée à ces clientèles handicapées. Globalement, et malgré le fait que ces milieux ruraux doivent composer avec différents problèmes économiques, sociaux, démographiques et géographiques, la plupart des personnes handicapées, résidant dans ces communautés, peuvent profiter d'une offre de loisir globalement variée et de ressources plus ou moins spécialisées. Toutefois, cette vitalité municipale, associative et communautaire demeure précaire en raison des ressources financières et humaines très souvent limitées des organismes présents sur le terrain ainsi qu'en lien avec des difficultés à arrimer leurs actions avec d'autres secteurs et acteurs incontournables pour les individus handicapés (secteurs de la santé et scolaire, transport adapté, etc.). Cette réalité, parfois très problématique dans certains milieux investigués, semble frustrer voire épuiser différents acteurs constamment à la recherche de solutions pour mieux accommoder, intégrer et soutenir les personnes handicapées dont ils sont responsables.

On note cependant, et malgré ce portrait pas toujours idyllique que le milieu rural québécois possède de nombreux atouts et forces, principalement sociaux, qui semblent contribuer indéniablement à faciliter l'accueil et l'intégration des individus handicapés dans leurs communautés. De façon complémentaire, ces particularités sociales du milieu rural ont contribué, ces dernières décennies, à sensibiliser les populations locales, mais également les élus aux réalités et aux besoins des personnes handicapées. Par conséquent, les défis et les enjeux, relevés par les participants de cette étude, semblent davantage être liés à des considérations partenariales, d'aménagement, de programmation et d'inclusion que réellement des actions visant à faire reconnaître les droits des personnes handicapées. On relèvera toutefois, et dans certains milieux investigués qu'il semble exister « un trou de service » en ce qui concerne les adultes handicapés âgés de 21 ans et plus. En effet, ces derniers apparaissent souvent isolés, voire très isolés socialement, surtout si leur déficience est sévère, et leur salut, en terme de participation à des activités de loisir, est généralement obtenu grâce au démarchage réalisé par leurs familles et à la présence d'organismes communautaires et associatifs dans leurs communautés destinés à des clientèles adultes. Cette situation voire cette problématique s'avère bien différente, à plusieurs égards, de celles des jeunes handicapés qui quant à eux semblent avoir une offre de loisir plus conséquente et variée leur étant destinée.

Par ailleurs, l'ensemble des participants de cette étude s'entend pour dire que le loisir a une place centrale dans la vie de ces personnes handicapées et est d'une importance capitale pour leur développement physique et social. Néanmoins, et pour que ces activités récréatives contribuent positivement au bien-être de ces individus handicapés, il apparaît indéniable que

l'accompagnement proposé soit adapté aux besoins de ces derniers. En effet, la plupart des acteurs interviewés estime que l'encadrement offert aux personnes handicapées se doit, le plus souvent, d'être adapté au cas par cas selon différentes spécificités individuelles (type de déficience, âge, état de santé, médication, etc.), et ce dans l'optique de leur permettre de s'épanouir et de prendre du plaisir durant la pratique du loisir, mais également de consolider leur autonomie. Les acteurs interviewés rappellent également à cet égard que les personnes handicapées ne sont pas différentes de celles neurotypiques en ce qui a trait à la planification et à la programmation en loisir. Elles souhaitent pratiquer des activités qui s'arriment avec leurs intérêts et leurs valeurs tout en cherchant, à certaines occasions, à expérimenter de nouveaux loisirs.

Parallèlement, notre recherche démontre le fait qu'il semble exister trois sphères situationnelles et d'intervention lorsque l'on s'intéresse à la problématique du loisir pour les personnes handicapées. Ces trois sphères apparaissent concomitantes et se doivent d'être considérées dans une logique globale pour mieux saisir les nuances de ces réalités et de ces enjeux territoriaux, économiques, politiques, sociaux et culturels. Tout d'abord la sphère individuelle relative aux caractéristiques physiques et sociales de la personne handicapée et à ses intérêts, besoins et autres motivations récréatives apparaît centrale dans ces logiques interventionnistes. Puis la sphère familiale, composée de la cellule parentale, mais également du reste de la famille et des amis de la personne handicapée, s'avère essentielle pour bien saisir les modalités d'intégration et d'implication par le loisir de l'individu handicapé dans sa communauté rurale. Enfin la sphère environnementale, regroupant des éléments physiques et bâtis et d'autres de nature plus sociale, voire économique, se révèle fondamentale à cerner et à prendre en compte pour comprendre les dynamiques présentes dans ces territoires ruraux.

Nous souhaitons ajouter dans cette section que ces résultats démontrent l'importance de prendre en compte les particularités du milieu rural en ce qui a trait au loisir, et en particulier lorsque celui-ci touche ou est destiné aux personnes handicapées. À ce titre, il est à noter que la quasi-totalité des participants à cette étude ont été très réactifs, généreux et enthousiastes à échanger sur cette problématique, et ce de manière à prendre un temps de réflexion vis-à-vis de leur quotidien et de leurs actions mais également dans l'optique de permettre le développement de connaissances liées à ces réalités du monde rural québécois.

Cette analyse et cette réflexion menées nous permettent à ce niveau de formuler quelques pistes d'intervention susceptibles d'enrichir le débat sur cette problématique du loisir en milieu rural au Québec pour les personnes handicapées. De manière à faciliter la lecture de ces pistes d'intervention, nous avons choisi de les présenter de façon énumérative :

- ❖ Accroître les efforts de représentation auprès des élus et de certains organismes subventionnaires pour développer l'accessibilité au loisir dans les communautés rurales par le biais d'un environnement bâti et physique adapté;

- ❖ Soutenir et développer des activités de sensibilisation auprès des populations locales sur les réalités et les besoins des personnes handicapées réalisées par et pour ces dernières;
- ❖ Renforcer la mise en place d'ententes de services intermunicipales pour permettre entre autres aux personnes handicapées d'utiliser des espaces et des équipements accessibles universellement;
- ❖ Accroître et viser à rendre automatiques les échanges entre les gestionnaires de camps de jour, les milieux scolaires et de la santé ainsi que les familles des jeunes handicapés avant l'arrivée de ces derniers dans les camps de jour, et ce dans l'optique d'améliorer leur intégration;
- ❖ Développer et consolider les ententes partenariales entre les secteurs et les acteurs de la santé, de l'éducation et des milieux municipaux, communautaires et associatifs de façon à conjuguer et concerter les efforts;
- ❖ Étendre à l'échelle provinciale certaines initiatives ciblées et inspirantes relatives aux camps de jour, en particulier celle sur les camps de jour adaptés pour les clientèles handicapées de plus de 12 ans notamment et celle sur la mise en place d'un protocole d'intervention visant à soutenir certains gestionnaires et animateurs vivant des situations d'intégration difficiles de jeunes handicapés;
- ❖ Soutenir et supporter les organismes et les acteurs du milieu d'un point de vue financier, mais plus spécifiquement en ce qui a trait à l'embauche de personnels spécialisés, au recrutement de bénévoles accompagnateurs et au développement et à la modulation de l'offre de transport adapté;
- ❖ Accroître l'embauche, de façon ponctuelle ou prolongée, d'adultes handicapés pour réaliser certaines tâches spécifiques dans les communautés rurales;
- ❖ Développer la création de volets adaptés lors du déroulement de différents événements et autres activités culturels et sportifs.

Enfin, il est important de mentionner les différentes limites méthodologiques de cette étude. Dans un premier temps, la nature qualitative de cette étude ne nous permet pas de généraliser les résultats obtenus, mais le niveau de saturation de certains discours recueillis nous amène à penser que nous avons une certaine représentativité sociale concernant nos résultats. Par ailleurs et malgré la prise en compte de plusieurs règles et autres considérations méthodologiques, les animateurs et les interviewers des groupes de discussion et des entrevues réalisés ont pu amener certains biais. De façon complémentaire, il est indéniable que différents biais de désirabilité sociale ont pu émaner de divers discours tenus par des participants. Parallèlement, trois régions ayant des milieux ruraux n'ont pas été investiguées durant cette recherche. La conduite de groupes de discussion ou d'entrevues auprès d'acteurs de ces territoires aurait pu nuancer certains des résultats obtenus.

6. Références

- Aubé, J. (2012). *La promotion de la saine alimentation auprès des jeunes ayant une limitation fonctionnelle*. Montréal : Extensio, Centre de référence sur la nutrition humaine.
- Bodde, A. E. et Seo, D.C. (2009). A Review of Social and Environmental Barriers to Physical Activity for Adults with Intellectual Disabilities. *Disability Health Journal*, 2, 57-66.
- Camirand, J., Dugas, L., Cardin, J.-F., Dubé, G., Dumitru, V., & Fournier, V. (2010). Vivre avec une incapacité au Québec. Un portrait statistique à partir de l'Enquête sur la participation et les limitations d'activités de 2001 à 2006. (pp. 351). Québec.
- Carbonneau, H., & Roult, R. (2013). Rapport sur l'étude des facteurs facilitant l'adoption de saines habitudes de vie et la pratique d'activités physiques et sportives par les jeunes ayant une limitation fonctionnelle. Trois-Rivières.
- Choisir de Gagner. (2016). *Créer l'opportunité d'un futur actif pour tous*. Publication institutionnelle.
- Dabrowski, D. et Kuzmicki, M. (2015). The influence of occupational activity on leisure time of the disabled people who live in the rural areas of the Lubelskie Voivodship. *Barometr Regionalny*, 13(3), 135-144.
- Dugas, L. (2013). La prévalence de l'incapacité au Québec en 2010-2011. *Passerelle*, 5(1), pp. 1-4.
- Elkington, S. et Gammon, S.J. (dir.) (2015). *Contemporary perspectives in leisure. Meanings, motives and lifelong learning*. Londres : Routledge.
- Farrugia, D. (2014). Towards a spatialised youth sociology: the rural and the urban in times of change. *Journal of Youth Studies*, 17(3), 293-307.
- Fortin, M.F. et Gagnon, J. (2016). *Fondements et étapes du processus de recherche. Méthodes quantitatives et qualitatives*. Montréal : Chenelière Éducation.
- Gallent, N., Hamiduddin, I., Juntti, M., Kidd, S. et Shaw, D. (2015). *Introduction to rural planning. Economies, communities and landscapes*. Londres : Routledge.
- Gauthier, B. et Bourgeois, I. (dir.) (2016). *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Gibson, H.J. et Singleton, J.F. (dir.). (2012). *Leisure and aging. Theory and practice*. Champaign : Human Kinetics.

Jeanes, R., & Magee, J. (2012). 'Can we play on the swings and roundabouts?' : Creating inclusive play spaces for disabled young people and their families. *Leisure Studies*, 31(2), 193-210.

Kamberelis, G. et Dimitriadis, G. (2013). *Focus groups. From structured interviews to collective conversations*. New York : Routledge.

Lord, E. et Patterson, I. (2008). The benefits of physically active leisure for people with disabilities: An Australian perspective. *Annals of Leisure Research*, 11(1-2), 123-144.

McCarville, R. et MacKay, K. (2013). *Leisure for Canadians*. State College : Venture Publishing.

Morrison, T.H., Lane, M.B. et Hibbard, M. (2015). Planning, governance and rural futures in Australia and the USA: revisiting the case for rural regional planning. *Journal of Environmental Planning and Management*, 58(9), 1601-1616.

Olivier, C.E (2013). La participation sociale des personnes ayant une incapacité au Québec en 2010-2011. *Passerelle*, 5(2), pp. 1-4.

Oncescu, J. (2015). Rural restructuring and its impact on community recreation opportunities. *Annals of Leisure Research*, 18(1), 83-104.

Paillé, P. et Mucchielli, A. (2016). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Paris : Armand Colin.

Savoie-Zajc, L. (2009). L'entrevue semi-dirigée. Dans B. Gauthier (Éd), *Recherche sociale. De la problématique à la collecte de données*. (pp. 337-360). Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.

Statistique Canada (2015) *Un profil de l'incapacité chez les Canadiens âgés de 15 ans ou plus, 2012*. Document gouvernemental.

Veal, A.J. (2011). *Research methods for leisure and tourism. A practical guide*. New York : Prentice Hall.

7. Annexes

7.1 Annexe 1 : Guide de discussion utilisé durant la recherche

Accueil des participants

Présentation des participants

Introduction de la rencontre

Avant de commencer la rencontre, j'aimerais vous remercier de participer à ce projet de recherche. La discussion que nous allons faire ensemble aujourd'hui porte sur la problématique du loisir pour les personnes handicapées en milieu rural au Québec. Je suis intéressé par votre opinion. Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tout au long de la rencontre, si mes questions ne sont pas claires ou si elles vous embarrassent, vous pouvez m'arrêter et me poser des questions ou décider de ne pas répondre. Avez-vous des questions pour l'instant? Je vais maintenant vérifier si l'enregistreuse fonctionne. Êtes-vous prêt à commencer?

Rappel de l'objectif général de l'étude

Le but fondamental de ce projet de recherche est de cerner et de comprendre les réalités administratives, de gestion et d'action vécues par les organismes régionaux et locaux de l'AQLPH qui offrent différents services et autres activités de loisir à des personnes handicapées en milieu rural au Québec, et ce dans une perspective de recherche mobilisatrice et collaborative.

Clarification des règles de fonctionnement

- ❖ Confidentialité des échanges
- ❖ Respect du droit de parole de tous
- ❖ Respect des opinions des autres
- ❖ Se nommer avant d'intervenir

Thèmes et questions centrales

Thème 1 : Présentation de chaque participant par le biais d'un tour de table pour que chacun puisse se connaître

- ❖ Quel est votre nom et celui de l'organisme que vous représentez?
- ❖ Quelle est votre fonction au sein de cet organisme?
- ❖ Depuis combien de temps occupez-vous cette fonction?
- ❖ Quelles sont les missions et les actions menées par votre organisme?

Thème 2 : Particularités sociodémographiques et économiques de votre territoire d'intervention (l'idée ici n'est pas d'avoir des données précises, mais plutôt le poulx de chaque participant sur sa région/communauté)

- ❖ Quelles sont les particularités sociodémographiques de votre territoire d'intervention (nombre d'habitants, densité de population, niveau de scolarité, etc.)?
- ❖ Quelles sont les particularités économiques de votre territoire d'intervention (revenu des ménages, taux de chômage, dynamisme du secteur économique, etc.)?

- ❖ Quel est ou quels sont les profils des personnes handicapées que vous desservez ?

Thème 3 : Enjeux actuels dans votre milieu/région par rapport à la pratique d'activités de loisir pour les personnes handicapées

- ❖ Quelle est la réalité des personnes handicapées dans votre milieu/région par rapport à la pratique d'activités de loisir? (L'idée ici est d'amener une réflexion dans une logique évolutive : par exemple au cours des 5 à 10 dernières années y a-t-il une augmentation de l'accessibilité aux lieux de pratiques d'activités, une meilleure acceptation sociale, etc. ?)
- ❖ Y a-t-il un ou plusieurs enjeux centraux spécifiques à votre milieu/région qui soutiendrait le développement ou la consolidation d'une pratique d'activités de loisir? Lesquels et pourquoi? (L'idée ici est d'aller plus loin que certains constats classiques difficiles (transport, moyens financiers, etc.). Il faut amener les participants à les faire discuter sur la ou les manières qu'ils emploient pour contrer ces réalités difficiles, tels que le partenariat, l'autonomie des personnes handicapées, la formation des intervenants, etc.)
- ❖ Quelles sont les pistes les plus prometteuses, selon vous, pour répondre à ces enjeux (actions politiques, éducatives, de communication et d'éducation prise ou en voie d'être prise)?

Thème 4 : Principaux défis liés au fait de soutenir une pratique de loisir satisfaisante en milieu rural pour les personnes handicapées (l'idée ici est de cerner les défis, mais également certains facteurs clés susceptibles de développer et de renforcer cette offre de loisir adapté, tels que des éléments entrepreneuriaux, de leadership et de vivacité des communautés locales)

- ❖ Quels sont les principaux défis auxquels vous devez faire face pour soutenir une pratique de loisir adapté satisfaisante? Lesquels et pourquoi?
- ❖ Et ainsi, quels supports/outils auriez-vous besoin pour soutenir et améliorer vos actions?
- ❖ Avez-vous des attentes précises par rapport à certaines organisations, institutions et personnes sur cette problématique? Lesquelles et pourquoi?
- ❖ Quelles sont les forces du territoire rural pour contribuer à une pratique d'activités de loisir persistante dans le temps pour les personnes handicapées?

Thème 5 : Impacts/effets (positifs et négatifs) de la pratique d'activités récréatives sur les personnes handicapées

- ❖ Quels sont les principaux impacts/effets (social : acceptation sociale de la différence, diminution des préjugés, inclusion sociale; motivationnel : le désir de la personne d'être actif, d'avoir des loisirs, de faire de l'exercice, de participer aux activités de la communauté, de persévérer dans une pratique de loisir; éducatif, etc.) de la pratique d'activités récréatives sur les personnes handicapées auprès de qui vous intervenez?
- ❖ Estimez-vous que certaines formes et activités de loisir occasionnent plus d'impacts/effets que d'autres? Lesquelles et pourquoi?

- ❖ Jugez-vous que certains facteurs (fréquence de pratique, environnement de pratique, pratique individuelle vs en groupe, etc.) peuvent renforcer ou nuancer l'impact/l'effet de la pratique d'activités récréatives sur les personnes handicapées?

Thème 6 : Connaissance globale de la clientèle handicapée desservie

- ❖ Identifiez brièvement les principaux types de déficiences des personnes auprès de qui vous intervenez et les défis corrélés? (Par exemple : Majoritairement est une clientèle en déficience intellectuelle ou physique? Rencontrez-vous des défis plus grands auprès de certaines clientèles : des besoins plus complexes, l'émergence d'une nouvelle clientèle, des services plus difficiles à offrir, etc.)
- ❖ Quels sont les défis d'adaptation de l'intervention que vous vivez par rapport à ces diverses clientèles (+ outils nécessaires)? Pourquoi?
- ❖ Jugez-vous que le loisir est vu, perçu et vécu de différentes manières selon certaines personnes handicapées et certains types de déficiences (modes d'inclusion divers, expériences différentes, etc.)?

Thème 7 : Échanges autour de « bons coups », bonnes pratiques et initiatives inédites et inspirantes mises en place dans votre milieu/région sur la problématique du loisir pour les personnes handicapées (ici la discussion débutera à partir de la liste des bonnes pratiques par régions obtenues lors de la rencontre annuelle de l'AQLPH de la fin janvier 2016)

- ❖ Y a-t-il des « bons coups », bonnes pratiques et initiatives inédites et inspirantes mis en place dans votre milieu/région que vous jugez importants de partager? Si oui, lesquels et pourquoi?
- ❖ Quels sont, selon vous, les facteurs clés qui font que ce sont des bonnes pratiques? (Par exemple un engagement partenarial ou un soutien de la municipalité ou encore un comité engagé, etc.)
- ❖ Estimez-vous que ces « bons coups », bonnes pratiques et initiatives pourraient être mis en place dans d'autres milieux/régions? Si oui, lesquels et pourquoi?
- ❖ Qui pourrait vous aider à faire connaître ces « bons coups », bonnes pratiques et initiatives, et ce de quelles manières (+ outils nécessaires)?

Question finale : Avez-vous des commentaires et autres informations que vous voudriez ajouter par rapport aux questions posées ou sur d'autres éléments non mentionnés durant le groupe de discussion?

Conclusion de la rencontre

- ❖ Remerciements
- ❖ Rappel de la consigne de confidentialité entre participants
- ❖ Les suites de cette recherche (possibilité de leur diffuser le rapport final durant l'automne 2016)
- ❖ Distribution des bracelets *Choisir de Gagner* pour site web

7.2 Annexe 2 : Lettre d'information et formulaire de consentement utilisés durant la recherche



LETTRE D'INFORMATION

Association Québécoise pour le Loisir des Personnes Handicapées (AQLPH) : Projet de recherche sur la problématique du loisir pour les personnes handicapées en milieu rural au Québec

Romain Roul

Département d'études en loisir, culture et tourisme

Votre participation à la recherche, qui vise à cerner et à comprendre les réalités administratives, de gestion et d'action vécues par les organismes régionaux et locaux de l'AQLPH qui offrent différents services et autres activités de loisir à des personnes handicapées en milieu rural au Québec, serait grandement appréciée.

Objectifs

Les objectifs de ce projet de recherche sont de connaître les réalités d'action et d'intervention de ces organismes régionaux œuvrant en milieu rural, de cerner les principaux défis auxquels ils doivent faire face pour maintenir et développer leurs actions, de distinguer les particularités sociales et démographiques des clientèles desservies ainsi que d'échanger autour de pratiques inspirantes mises en place.

Le but de cette lettre d'information est de vous aider à comprendre exactement ce qu'implique votre éventuelle participation à la recherche de sorte que vous puissiez prendre une décision éclairée à ce sujet. Prenez donc le temps de la lire attentivement et n'hésitez pas à poser toute question que vous jugerez utile.

Tâche

Votre participation à ce projet de recherche consiste à participer à un groupe de discussion d'une durée de deux heures maximum qui aura lieu en après-midi. Il est à noter que les échanges qui se dérouleront durant ces groupes de discussion seront enregistrés uniquement à des fins d'analyse.

Risques, inconvénients, inconforts

Aucun risque n'est associé à votre participation. Le temps consacré au projet, soit environ deux heures, demeure le seul inconvénient.

Bénéfices

La contribution à l'avancement des connaissances au sujet de la problématique du loisir pour les personnes handicapées en milieu rural est le seul bénéfice direct prévu à votre participation

Confidentialité

Les données recueillies par cette étude sont entièrement confidentielles et ne pourront en aucun cas mener à votre identification. Votre confidentialité sera assurée par l'utilisation de noms fictifs lors de la transcription et de l'analyse des données issues des groupes de discussion. Les résultats de la recherche, qui pourront être diffusés sous forme (de rapport, d'articles et de communications) ne permettront pas d'identifier les participants. Ainsi globalement, toutes les informations pouvant mener à l'identification des participants seront retirées.

Les données recueillies seront conservées sous clé dans le bureau du chercheur principal. Les seules personnes qui y auront accès seront le chercheur principal, la cochercheuse et les deux assistants de recherche. Toutes ces personnes ont signé un engagement à la confidentialité. Les données seront détruites au printemps 2021 et ne seront pas utilisées à d'autres fins que celles décrites dans le présent document.

Par ailleurs et comme participant à un groupe de discussion, vous connaîtrez l'identité des personnes participantes ainsi que les renseignements et opinions partagés lors de la discussion. Nous comptons sur votre collaboration pour conserver le caractère confidentiel de ces informations.

Participation volontaire

Votre participation à cette étude se fait sur une base volontaire. Vous êtes entièrement libre de participer ou non, de refuser de répondre à certaines questions ou de vous retirer en tout temps sans préjudice et sans avoir à fournir d'explications. Si vous souhaitez vous retirer de cette étude pendant la phase de collecte de données, vos propos seraient automatiquement retirés du processus d'analyse. À noter également que le chercheur principal et son équipe se réservent aussi la possibilité de retirer un participant en lui fournissant des explications sur cette décision.

Remerciement

Votre collaboration est précieuse. Nous l'apprécions et vous en remercions.

Responsable de la recherche

Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour toute question concernant ce projet de recherche, vous pouvez communiquer avec Romain Roullet, professeur au département d'études en loisir, culture et tourisme de l'Université du Québec à Trois-Rivières (819-376-5011 poste 3286 et romain.roullet@uqtr.ca).

Question ou plainte concernant l'éthique de la recherche

Cette recherche est approuvée par le comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université du Québec à Trois-Rivières et un certificat portant le numéro CER-16-221-08-02.03 a été émis le 15 janvier 2016.

Pour toute question ou plainte d'ordre éthique concernant cette recherche, vous devez communiquer avec la secrétaire du comité d'éthique de la recherche de l'Université du Québec à Trois-Rivières, par téléphone (819) 376-5011, poste 2129 ou par courrier électronique CEREH@uqtr.ca.

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

Engagement de la chercheuse ou du chercheur

Moi, Romain Roullet m'engage à procéder à cette étude conformément à toutes les normes éthiques qui s'appliquent aux projets comportant la participation de sujets humains.

Consentement du participant

Je, _____, confirme avoir lu et compris la lettre d'information au sujet du projet *Association Québécoise pour le Loisir des Personnes Handicapées (AQLPH) : Projet de recherche sur la problématique du loisir pour les personnes handicapées en milieu rural au Québec*. J'ai bien saisi les conditions, les risques et les bienfaits éventuels de ma participation. On a répondu à toutes mes questions à mon entière satisfaction. J'ai disposé de suffisamment de temps pour réfléchir à ma décision de participer ou non à cette recherche. Je comprends que ma participation est entièrement volontaire et que je peux décider de me retirer en tout temps, sans aucun préjudice.

J'accepte donc librement de participer à ce projet de recherche

Participant :	Chercheur :
Signature :	Signature :
Nom :	Nom :
Date :	Date :